

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

**Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021
A L'AMPHY à Yutz**

La séance est ouverte à 18h15.

Après avoir entendu quelques communications du Président, le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE des décisions du Président et du Bureau Communautaire
- PREND ACTE de l'installation de Monsieur Pierre HENRIOT aux fonctions de Conseiller Communautaire et VALIDE son intégration dans la Commission Technique Economie, Aménagement de l'espace, Mobilités et Relations Transfrontalières
- ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020
- APPROUVE le principe de la constitution d'un Conseil de Développement intercommunautaire
- PREND ACTE du débat sur les orientations budgétaires de l'année 2021
- APPROUVE le contrat AMBITION MOSELLE avec le Département de la Moselle et AUTORISE la signature du contrat correspondant et des conventions opérationnelles en découlant
- APPROUVE la participation de la Communauté d'Agglomération au Défi 2021 « Au boulot, j'y vais autrement ! » à hauteur de 1 500 €
- APPROUVE la mise en place du Forfait de Mobilité Durable à compter du 1er janvier 2021
- Concernant l'Environnement :
 - APPROUVE le lancement de l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial et son Evaluation Environnementale Stratégique pour un montant prévisionnel évalué à 100 000 € HT ainsi que le lancement et les modalités de la concertation
 - APPROUVE la convention d'objectifs avec ATMO Grand Est pour une durée de 4 ans et la prise en charge de la subvention annuelle fixée à 15 983 € pour l'année 2021
 - PREND ACTE du rapport annuel 2020 en matière de développement durable
- DECIDE l'acquisition du bâtiment CCI Cormontaigne pour y implanter l'Hôtel de Communauté et le pôle numérique Thi'Pi et AUTORISE la poursuite des négociations avec la CCI et MECANICA préalables à la signature des actes correspondants
- PREND ACTE des missions et du bilan d'actions du Thi'Pi
- DECIDE la réalisation du programme d'investissement dans les multi-accueils communautaires pour un montant prévisionnel de 126 300 € HT
- En ce qui concerne la Santé :
 - APPROUVE le bilan 2020 et le programme d'actions 2021 du Contrat Local de Santé
 - APPROUVE la modification du règlement d'intervention pour l'aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération
- ADOPTE le programme de travaux d'assainissement pour 2021 pour un montant de 5 625 000 € HT
- ADOPTE le programme de travaux d'eau potable (régie et Délégation de Service Public) pour 2021 pour un montant de 4 194 600 € HT
- ADOPTE le programme de travaux 2021, dans les édifices cultuels, pour un montant total de 110 200 € TTC
- DECIDE la révision annuelle de la clé de répartition des coûts du Service Commun des Affaires Juridiques et AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention de service commun

- DESIGNER M. Emmanuel BERTIN, membre titulaire et Mme Brigitte VAISSE, membre suppléant pour représenter la Communauté d'Agglomération au sein du Groupement d'intérêt public (GIP) bibliothèque numérique Limedia.fr
- DESIGNER :
 - M. Patrick BECKER
 - Mme Nathalie EVEN-POSTAL
 - M. Laurent SCHULTZ
 - M. Bernard VEINNANT

en qualité de représentants de la Communauté d'Agglomération pour siéger au sein de la Commission Locale d'Information (C.L.I.) du Centre nucléaire de production électrique de Cattenom.

La séance est levée à 21h30.